A vous, Monsieur le Délégué, respectueux de la liberté du père de famille, — à vous qui devez votre propre élection à cette grande idée de liberté et de justice, sous l'égide de laquelle vous l'aves placée, — nous ne faisons pas l'injure de supposer que vous puissiez manquer de fidélité à un programme qui vous engage à l'égal d'une parole d'honneur.

Nous attendons de votre patriotisme éclairé plus qu'un simple vote personnel. Votre haute et légitime influence voudra rendre plus complète la protestation contre ce sectarisme haineux qui ne nous gardera pas, encore qu'il le veuille, du Socialisme et de la Révolution.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, ce nouvel effort n'était pas couronné d'un succès immédiat, le devoir au moins serait rempli, et votre conscience suffirait à vous dicter la conduite à tenir pour parer à d'autres et de plus désastreuses conséquences.

C'est dans ses sentiments que nous vous offrons, Monsieur le Délégué, nos respectueux hommages.

Le Comité-Directeur.

Roubaix, 2 janvier 1903.

UNE SEPTIÈME CANDIDATURE

Outre les candidatures de MM. Delory, Delesalle, Debierre, Potie et Eloir, qui, toutes, à des titres divers, se recommandent de la politique ministérielle, et celle de M. Emile Scrive, candidat de l'opposition libérale et progressiste, voici une septième candidature qui vient de surgir.

Le septième candidat, qui s'intitule *républicain indépendant, membre de la Ligue agricole de France*, est M. Ferdinand Delemer, qui habite la commune d'Haussy, arrondissement de Cambrai.

Propriétaire, dans sa profession de foi, déclare M. Delemer, dans [illegible] qu'il « défendra un gouvernement juste, honnête [illegible] respectera les biens matériels et moraux de tous les citoyens sans exception. La liberté est, pour lui, le droit absolu de faire tout ce qui n'est pas contraire aux lois justement établies. »

Et plus loin, M. Ferdinand Delemer dit en terminant :

Arrière les démocrates et démagogues autoritaires qui se prétendent seuls vrais républicains et qui ne sont que des tyrans. Ce sont eux qui amènent les réactions monarchiques et impériales et qui courent se courber jusqu'à l'aplatissement devant le pouvoir nouveau. Combien en a-t-on vu de ces républicains farouches aller lécher les bottes de Bonaparte? Souvenez-vous que l'histoire se répète et que les sciences morales et politiques nous apprennent que les mêmes faits amènent les mêmes conséquences.

Et maintenant, à tous ceux qui veulent conserver la République, je crie en avant, hors de la vérité, de la justice et de la liberté, point de salut.

M. Ferdinand Delemer compte, paraît-il, avoir beaucoup de voix dans le Cambrésis. Le terrain sur lequel il se place n'est certainement pas celui des jacobins radicaux et socialistes, et ce n'est à aucun des cinq candidats d'extrême gauche que peuvent aller les votes de ses amis.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEDRU-BOURGOIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Joseph LEDRU, veuf de Dame Sophie BOURGOIS, décédé à Roubaix, le 31 décembre 1902, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 3 janvier 1903, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, à 8 heures trois quarts, impasse Fugouville, 30 (Fort Despret).

Les amis et connaissances de la famille PLACET-VANDEMOORTELE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jean-Baptiste PLACET, époux de Dame Clémence VANDEMOORTELE, décédé à Roubaix, le 1er janvier 1903, dans sa soixante-treizième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 5 courant, à huit heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, 5, rue Lacroix, à huit heures et demie.

Les amis et connaissances de la famille CORDE-SENACQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Cyrille-Nicolas CORDE, décédé à Roubaix, le 2 janvier 1903, dans sa soixante-treizième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 5 courant, à neuf heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse. Les Vigiles seront chantées le samedi 3 janvier, à quatre heures et demie. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, cour Hollebecq, 2.

Les amis et connaissances de la famille MOLARD-BAAS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Maria-Clémence BAAS, veuve de Monsieur Honoré MOLARD, décédée à Roubaix, le 1er janvier 1903, dans sa cinquante-sixième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 5 courant, à neuf heures et demie, en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 212.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le lundi 5 janvier 1903, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Mademoiselle ZÉLIE PEIRT-SEGAELE, décédée à Roubaix, le 23 novembre 1902, dans sa quatorzième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL
23, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. — Téléphone 748. 16472

NÉCROLOGIE

— Les funérailles de M. Ernest Herbecq, ancien député du Nord, dont nous avons annoncé la mort, ont eu lieu vendredi 2 janvier, à onze heures, en l'église d'Avesnes.

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus intelligent entre le *Producteur*, le *Négociant*, le *Marchand*, le *Consommateur*. *Elle* remplace l'offre directe et s'impose à tous aujourd'hui.

MARIAGES & FIANÇAILLES

— On annonce le prochain mariage de M. Maurice Lonquety, ancien élève de l'Ecole polytechnique, capitaine d'artillerie territoriale, avec Mlle Marguerite Chopinet, fille du commandant Chopinet, officier de la Légion d'honneur. La bénédiction nuptiale sera donnée aux futurs époux, à Paris, le jeudi 8 janvier prochain, en l'église Saint-Louis-d'Antin.

— Lundi a eu lieu, à Boiry-Saint-Rictrude, le mariage de Mlle Dubois-Ponfort avec M. Remi, industriel.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire (typographie)	1.25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1.75
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire, deuil (typographie)	2.50
100 cartes ivoire, deuil (calligraphie)	3 »
100 cartes ivoire, deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une jolie boîte contenant :	
100 cartes ivoire (typographie) et 100 enveloppes.	1.75
Même boîte (calligraphie)	2.25
» » (gravure)	2.75
Même boîte deuil (typographie)	3.50
» » » (calligraphie)	4.50
» » » (gravure)	4 »

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues, 5, rue Carnot.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 2 janvier

Présidence de M. CHANCEL, vice-président

Le lendemain du jour de l'an, les tribunaux ne chôment pas... en droit; mais, en fait, c'est à peu près la même chose, car l'audience n'a pas été de longue durée.

LE DEPART DES « JOYEUX ». — Le dimanche 28 décembre s'embarquaient à la gare de Lille les « joyeux », c'est-à-dire les individus que leurs antécédents judiciaires obligent à faire leur service militaire dans le bataillon d'Afrique. Un nommé Oscar Rolland, 19 ans, journalier à Roubaix, avait accompagné jusqu'à Lille des camarades; il voulut même pénétrer sur les quais. Il était en complet état d'ivresse, il n'avait pas de billet, on refusa de le laisser passer. Il partit chercher un ticket et revint à la charge. Nouveau refus. Tout à coup, au moment où le train se mettait en marche, on vit Rolland se précipiter sur le marchepied : il perdit l'équilibre, roula entre le quai et les roues et fut ainsi traîné sur une cinquantaine de mètres, jusqu'à ce que le mécanicien, averti, stoppa. Par miracle, il n'avait aucune blessure. Mais, au lieu d'être calmé par cet accident qui aurait dû le tuer, il entra dans une fureur indescriptible. Il fallut cinq hommes pour le maintenir en respect : « Agent 216, criait-il, je te retrouverai! Vous êtes cinq, je ne serai pas gêné d'en esquinter cinq! » Et il gesticulait et cognait ferme; l'agent Baron fut atteint en pleine figure d'un violent coup de pied. On dut le dégotter et tout cela se termina, dans une salle de la gare, par une violente crise de *delirium tremens*. Rolland est déjà un alcoolique invétéré; il a en outre déjà encouru deux condamnations en police correctionnelle. Cette fois, pour coups et blessures, rébellion, outrages et ivresse, le Tribunal lui inflige 20 jours de prison et 5 francs d'amende.

— [illegible] du mois d'octobre.

A PROPOS D'UN VOL. — Dans le courant du mois d'octobre, à Roubaix, deux enfants de 8 et 10 ans étaient arrêtés dans un magasin pour vol de fourrures. On fit une enquête, et celle-ci révéla que leur mère, Stéphanie Gillet, demeurant rue des Longues-Haies, est expulsée de France depuis 1891. Aussitôt d'ailleurs qu'elle connut les poursuites, cette femme s'est empressée de disparaître. Aujourd'hui, par défaut, elle encourt, pour infraction à un arrêté d'expulsion, 15 jours de prison.

ARBRES ABIMÉS. — Des arbres ont été mutilés dans la commune de Sainghin-en-Melantois, mais il n'a pas été possible d'en découvrir les auteurs, car trois jeunes gens que le Parquet poursuit comme prétendus coupables de ce méfait, Gaston Vansteenkiste, Paul Benoist et Louis Bon, sont purement et simplement acquittés par le Tribunal.

LA FRAUDE. — Henri Leclercq, 34 ans, rattacheur à Tourcoing, rue du Moulin-Fagot, est un fraudeur émérite, comme un dangereux repris de justice, car, outre des condamnations pour contrebande, il a déjà encouru 4 mois de prison pour vol et 6 mois pour coups. Le 27 décembre, vers deux heures et demie du soir, les douaniers le rencontraient rue du Pont-de-Neuville, avec trois chiens de forte race, dressés à la fraude, et qu'il conduisait à la frontière. Les agents signalèrent l'attaque par des coups de feu, mais il fut impossible de capturer les chiens. Seul, Henri Leclercq, moins leste qu'eux, fut mis sous les verrous. Il encourt 6 jours de prison, 500 fr. d'amende, et, en outre, il devra payer à la douane la valeur de trois chiens enfuis, soit 300 francs.

— Achille Mathieu, 22 ans, journalier à Roubaix, rue de Tourcoing, fraude de 7 kil. 600 d'allumettes, valant 35 fr. 10, à Wattrelos, passage Herengt, le 29 décembre, à cinq heures et demie du matin : 2 mois de prison et 500 francs d'amende.

— Maurice Barré, 16 ans, journalier à Roubaix, fraude de 5 kil. d'allumettes, à Wattrelos, le 29 décembre : 12 jours et 500 francs. — Emile Monceau, 17 ans, cordonnier, sans domicile fixe, encourt 6 jours et 500 francs, pour fraude de 3 kil. d'allumettes, valeur 13 fr. 50; le 27 décembre, à onze heures et demie du soir, il passait devant le corps de garde de La Marlière en oubliant de s'y arrêter, et pour cause.

— A la requête de M. Thouzet, représentant de l'administration des douanes, le Tribunal prononce la confiscation de marchandises saisies sur des fraudeurs fugitifs; ces prises ont eu lieu les 4, 5, 9, 11, 14, 17, 20, 24 et 25 décembre, sur les territoires de Leers, La Marlière, Roubaix, Wattrelos, le Touquet, Armentières, Mouchin, Grimonpont, Risquons-Tout, et Toufflers; leur valeur s'élève à 7 387 fr. 63 centimes. L'une d'elles était à elle seule fort jolie : le 12 décembre, 220 kil. de café, d'une valeur de 660 francs, dans la plaine Grimonprez, sur le territoire de Wattrelos.

AFFAIRES DIVERSES. — Pour mendicité en réunion, à Annappes, le 30 décembre, 8 jours de prison à Charles Catteau, âgé de 38 ans; 6 jours à Jules Duthoit, 40 ans. — Philibert Cornu, 64 ans, mendicité, le 29 décembre, 8 jours. — Pour adultère et complicité, 50 fr. d'amende avec sursis à Marie Sephon, femme Marquis, 39 ans, et 25 francs avec sursis à Henri Dosogne, 56 ans, tous deux demeurant à Roubaix. — Pour entretien de concubine, à Croix, 50 fr. à Pierre Boone; 25 fr. avec sursis à Adèle Agache. — Camille Vancoillie, infraction à un arrêté d'expulsion, 1 mois de prison.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction).

La location au Théâtre mucicipal de Tourcoing

Tourcoing, 2 janvier.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

Permettez-nous de protester contre la façon dont se fait la location des places, à propos de la représentation de *Carmen* au Théâtre de Tourcoing.

Nous présentant au bureau de location, ce matin, à huit heures, le gérant nous déclarait que toutes les places de tribunes étaient déjà louées, et cela parce que, dès six heures, plusieurs personnes lui avaient pris jusqu'à vingt-cinq places chacune. A quel naïf fera-t-on croire qu'en ouvrant le bureau de location le vendredi matin avant six heures, il n'y a plus une seule place de tribune à huit heures.

Est-il vrai aussi, que le mercredi, le gérant prétendait déjà qu'il n'y avait plus de places?

Il y a là un fait anormal sur lequel nous appelons l'attention de la Commission de contrôle du Théâtre.

En tous cas, il est incontestable qu'une rigoureuse réglementation s'impose pour éviter de tels abus, d'où qu'ils viennent, et surtout pour éviter une spéculation dont doivent particulièrement souffrir les petites bourses.

Agréez, Monsieur le Directeur, nos civilités empressées.

Des amateurs de théâtre.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

P. L. D. 478. — 1° Cela dépend; adressez-vous à la Mairie, (Service de la Voirie); 2° Ils retournent aux parents, avec un certain droit d'usufruit, suivant la qualité des parents. — *Grisbourg.* — Aux contributions et à la Mairie, on vous renseignera sur le tout. — *Un ignorant A. K.* — La question est très délicate et les deux opinions peuvent se soutenir. Si l'enfant était au service de la personne, nous estimons que les parents ne doivent rien. Dans le cas contraire, cela dépend de bien des circonstances que vous n'indiquez pas. Voyez un avocat.

Un joueur entêté. 43. — 1° Il ne peut compter qu'une seule fois dix de blanches; 2° Il doit avoir dix de blanches avant d'écarter. — *L. D. 144.* — Il doit compter 93. — *N. E.* — Oui. — *Z. H.* — 1° Oui, il faut toujours répondre par une carte aux cartes qu'on reçoit; 2° Oui quand on est en deuil, on doit cependant, à la nouvelle année rendre visite aux proches parents. — *C.F.C.* — 1° Les sociétés de ce genre peuvent se former librement, sans autorisation. Il n'y a que celles qui désirent jouir de la capacité juridique qui doivent en faire la déclaration à la Préfecture; 2° Au siège du Racing-Club Roubaisien, à l'Hôtel Ferraille très probablement. — *G.L.T.* — 1° Vous avez droit à la nouvelle dispense, à la condition que le septième enfant soit né depuis la décision rendue à votre égard par le Conseil de révision; 2° à la Mairie (Bureau militaire); 3° Certificat modèle n° 1, acte de mariage des père et mère et actes de naissance des sept enfants; 4° Deux périodes de 28 jours. — *Un futur zouave au B. S.* — 1° Faites une demande au chef de corps; 2° Il faut avoir dix-huit ans accomplis; 3° Muni de votre acte de naissance, présentez-vous dans un bureau de recrutement pour passer la visite. — *E. B. 66.* — Vous pouvez opter dans l'année de votre majorité, pour la France ou la Belgique. Les questions de nationalité sont personnelles. Si vous optez pour la Belgique, vous devez signer devant le juge de paix, à l'âge de 21 ans révolus, une déclaration de répudiation de la qualité de Français.

— *S. O. M.* — 1° Certainement l'eau de chaux serait préférable et ne saurait abîmer les champs, au contraire; 2° Nous ne connaissons ni un ouvrage ni un conférencier de ce genre; écrivez à l'*Auto-Vélo*, 10, faubourg Montmartre, à Paris, en vous recommandant de la part de notre rédacteur sportif.

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT
Bon Marché inouï.
FRANCO
Catalogue illus.
PHOTOGRAPHIE
Sans apprentissage de portraits, paysages, vues animées. Seule Manufacture générale fabriquant tous les genres d'appareils humides, détectives, Folding, appareils mixte, classique et de luxe, optique et accessoires.
Qualité supérieure
Assortiment considérable.
Bon Marché inouï.
Concurrence impossible.
Envoi franco, sur demande, du GRAND CATALOGUE ILLUSTRÉ.
Adresser à Mlle Directeur de la Société de Photographie à [illegible] (Aisne)

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — *Grand-Théâtre-Hippodrome de Roubaix.* — *FROUFROU, par la Tournée Vast.* — C'est dimanche prochain, en matinée et en soirée, que la Tournée Vast viendra donner *Froufrou*, la pièce de Meilhac et Halévy. En tête de l'affiche figure le nom de Mlle Marguerite Ninove, que l'on a souvent applaudie ici; la charmante artiste, dont le portrait est exposé dans la vitrine de M. Jubé-Hertog, et dans celle de la *Maison du Tapis*, jouera le rôle de « Gilberte », l'héroïne de la pièce; Mlle Jane Mylda, des Nouveautés, remplira le rôle de la « Baronne », et Mlle Delage, de l'Athénée, celui de « Louise »; le personnage de « Brigard » sera tenu par M. Lefrançais, du Gymnase, et nous retrouverons M. Vast, sous les traits de « Sartorys ». Le lever du rideau est fixé à trois heures et demie pour la matinée, et à huit heures un quart pour la soirée.

— M. Mounet-Sully, doyen sociétaire de la Comédie-Française, viendra jouer dans *Les Burgraves*, le dimanche 25 janvier, au Théâtre-Hippodrome, [illegible] le rôle de « Job » où il a obtenu, à Paris, un succès au moins égal à ses triomphes de « Hamlet » et d' « Œdipe ». Après les créations d' « Hamlet » et « Œdipe », M. Mounet Sully pouvait, s'il l'eût voulu, renoncer à une carrière si pleinement remplie. Mais il voulut ajouter à sa gloire, et composer l'inoubliable personnage de « Job » où s'incarnent, avec des sentiments si variés, une beauté si constamment égale à elle-même. Nul doute que les conditions parfaites où se présente ce spectacle, ne contribuent à faire de la soirée des *Burgraves* un long, un légitime triomphe au poète V. Hugo, et au grand comédien Mounet-Sully.

TOURCOING. — *Au théâtre municipal.* — Nous rappelons la soirée de gala qui sera donnée, aujourd'hui samedi, à 7 h. 3/4, par la troupe du grand théâtre de Lille, avec le joli opéra de Bizet, *Carmen*. Nous avons indiqué déjà la distribution des rôles : nul doute que ce spectacle ne fasse salle comble, comme à *Mignon*.

CASINO DES FAMILLES, rue Pierre-Motte, Roubaix. — Pour la dernière fois à Roubaix, les Marc-St-Gilles, attraction sans précédent. Nouveaux débuts de Mlle Joriaen venant de l'Olympia.

EDEN-CONCERT (Dir. Delchambre), 41, r. du Chemin-de-Fer. Tous les soirs, à 8 h. ½, spectacle varié. 20765

PROGRAMME DES THÉATRES

GRAND-THÉATRE HIPPODROME

Dimanche 4 janvier 1903

TOURNÉE VAST

Deux représentations de gala pour les familles

FROUFROU

MATINÉE à 3 h. ½. — *SOIRÉE* à 8 h. 1/4

Pièce en 5 actes de Meilhac et Halévy, avec le concours de *Mlle Marguerite Ninove*, des Théâtres du Vaudeville et des Capucines. 20732

THÉATRE DE ROUBAIX

Direction Louis Couvreur

Bur. à 5 h. ½ DIMANCHE 4 JANVIER Rideau à 6 h.

LA MENDIANTE DE St-SULPICE

grand drame en cinq actes et dix tableaux

Le spectacle sera terminé par :

LE CABINET PIPERLIN

grande comédie-bouffe en trois actes 20738

THEATRE MUNICIPAL DE LILLE. — Direction : A. BOURDETTE. — *Représentation du dimanche 4 janvier*, à six heures et demie : *Michel Strogoff*, pièce à grand spectacle en cinq actes et seize tableaux; *Les Petites Brebis*, opérette en deux actes, musique de Varney.

NORD

UNE MÈRE QUI SE NOIE AVEC SON ENFANT, PRÈS D'HAZEBROUCK. — Un terrible drame s'est passé, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans les environs d'Hazebrouck. La femme du garde-forestier Dubrulle, de La-Motte-aux-Bois, s'est jetée, avec son enfant, dans le canal qui traverse cette localité. Quelques heures après, les deux cadavres ont été retirés. La femme Dubrulle donnait depuis quelque temps des signes d'aliénation mentale, et c'est certainement dans un moment de folie que cette infortunée s'est donné la mort.

UN DÉRAILLEMENT SUR LA LIGNE DE PONT-DE-LA-DEULE A PONT-A-MARCQ. — On annonce que le train qui quitte Douai vers 5 h. 34 du matin, se dirigeant sur Pont-à-Marcq, aurait déraillé, vendredi matin, entre les stations de Mouchecaux et de Thumeries. Les dégâts seraient purement matériels. Il n'y aurait pas de blessés. La gare de Douai a envoyé un wagon de secours.

UN HOMME BROYÉ PAR UN TRAIN A HAZEBROUCK. — *Jeudi matin, à neuf heures et demie*, un chef d'équipe, nommé Alexandre Everaere, âgé de 45 ans, en faisant, en gare, une manœuvre de trains, a été broyé sous les roues d'un wagon. On n'a relevé qu'un cadavre. Everaere était marié et père de famille.

UN DRAME EN WAGON

sur le chemin de fer du Nord

Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, vers une heure et demie, des incidents dramatiques se sont déroulés dans un wagon de troisième classe du train de Bruxelles, entre les gares de Compiègne et de Noyon.

Un cuirassier, Ovide Gelié, qui se rendait en permission dans cette dernière ville, venait de s'endormir, lorsqu'un coup de feu le réveilla. Un blessé se lamentait dans un coin; et, de l'autre côté du wagon, un voyageur, debout, faisait de nouveau feu sur un autre voyageur. M. Gelié se jeta sur le meurtrier, et une lutte s'engagea entre les deux hommes. Ce dernier, tout en cherchant à échapper à l'étreinte solide du cuirassier, l'entraîna vers une portière qui était — on ne sait pourquoi — grande ouverte. Les deux hommes roulèrent sur le sol. Heureusement, le train allait arriver en gare de Pont-l'Evêque, et avait ralenti. Le cuirassier, dans sa chute, n'avait point blessé son homme, qui fut livré aux gendarmes de Tergnier.

Le meurtrier déclara se nommer Singelé; il habite à Paris, rue Saint-Dominique et travaille dans une fabrique de phonographes. On croit qu'il a agi sous l'influence d'un accès de folie alcoolique; il a été établi qu'à son départ de Paris, il était déjà pris de boisson; il aurait été, de plus, surexcité par une discussion politique, qu'il eut avec ses compagnons de route, et qui dura jusqu'à Compiègne, discussion au cours de laquelle plusieurs litres de vin furent vidés.

Des deux victimes, la plus gravement atteinte est M. Elie Machetel, ouvrier d'usine, qui habite à la Plaine-Saint-Denis; il allait chercher un de ses enfants, en traitement à l'hospice général de Bruxelles. Il est soigné à l'hôpital de Noyon. La balle, tirée à bout portant, a pénétré dans la joue droite et est restée dans le larynx; une opération a été reconnue nécessaire. Le deuxième blessé, M. Beterain, est un jeune homme de dix-sept ans, qui demeure à Saint-Quentin; il a reçu une balle dans le flanc, et elle est, croit-on, restée dans la blessure. Il a continué son voyage jusqu'à Saint-Quentin, où il est soigné dans sa famille.

Singelé, quand son ivresse a été dissipée, a été interrogé par le maréchal-des-logis de gendarmerie de Tergnier. Ses idées étaient encore fort embrouillées. Il dit qu'à la suite de la discussion politique qu'il eut, la pensée lui vint soudain que ses compagnons de voyage pourraient lui nuire en rapportant certains de ses propos, dont il a oublié le sens.

On croit donc se trouver en présence d'un acte de folie alcoolique, d'un accès de *delirium tremens*. On s'explique, cependant mal pourquoi la portière était ouverte au moment du drame, car ce détail semble prouver la préméditation.

Si vous êtes atteint d'une **MALADIE SECRÈTE** adressez-vous **Pharmacie Henri Couvreur** 32, rue Neuve à Roubaix, vous y trouverez le **remède infaillible** du DOCTEUR RICORD, qui vous guérira radicalement au bout de 3 ou 4 jours, **un seul flacon suffit.** — Exigez toujours mon nom sur l'étiquette. **Prix 3 francs.** 20748

BELGIQUE

LES VARIOLEUX EN CHEMIN DE FER. — L'administration du service de santé, d'hygiène publique et de voirie communale vient de signaler à l'administration des chemins de fer que des belges, atteints de variole caractérisée, mais encore assez valides pour pouvoir supporter le transport, ont effectué le voyage de Lille à la Flandre occidentale. Plusieurs cas ont été signalé à Dixmude et à Bruges.

Les chefs de station de Le Touquet, Comine, Mouscron, Herseaux, Blandain, Tournai, Lichtervelde, Thourout et Bruges, ainsi que les chefs-gardes et gardes qui desservent les trains entre Lille et la Belgique ont été invités à exercer à cet égard la plus stricte surveillance, et à prendre, aussitôt que la présence de varioleux dans les trains leur serait signalée, les mesures réglementaires que la situation, comporte. Aussi n'est-on pas étonné que depuis quelque temps, les voyageurs sont presque dévisagés par le personnel des chemins de fer.

BRUXELLES

UN DRAME DANS UNE CASERNE. — Le sous-officier Marcel Delannoy, âgé de 21 ans, grenadier à la caserne du Prince Albert, s'est tiré, jeudi soir, un coup de fusil dans la tête. Il est mort le lendemain matin à l'hôpital. On ignore le motif de ce suicide.

BRUGES

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Vandewalle, vicaire à Eeghem, est transféré comme curé à Ramscapelle-lez-Bruges, en remplacement de M. Vandevyvere, décédé. M. Rooryck, vicaire à Dottignies, passe en la même qualité à Rooghlede en remplacement de M. Penez, nommé curé à Wulpen. M. Vanneste, vicaire à Isenberghe, est nommé vicaire à Dottignies. M. Bras, prêtre à Ypres, remplace M. Vanneste à Isenberghe, et M. Veryaeke, coadjuteur de feu M. le curé de Ramscapelle, est transféré comme vicaire à Eeghem, pour remplacer M. Vandewalle.

YPRES

NÉCROLOGIE. — Mercredi est pieusement décédé à Ypres, dans la 65e année de son âge, M. le sénateur Iweins d'Eeskhoutte.

Président de l'association catholique de l'arrondissement d'Ypres et du canton catholique de cette ville, dont il était l'un des fondateurs, membre du Bureau de la Fédération des Cercles catholiques, le défunt, dit la *Patrie*, était un de ceux qui n'hésitent pas à payer de leur poche et de leur personne quand il s'agit de la bonne cause.

» Conseiller communal d'Ypres, conseiller provincial de ce canton, membre de la Chambre des représentants et depuis deux ans sénateur provincial, M. Iweins d'Eeckhoutte a rendu à sa ville natale et à son arrondissement des services assez signalés pour que la nouvelle de sa mort, bien que prévue ait plongé la ville d'Ypres dans la consternation la plus profonde. Travailleur infatigable, la mort l'a terrassé au milieu de ses chères occupations, faisant plus tragique encore la disparition de cet homme de bien.

» Chrétien de vieille roche comme de vieille noblesse, M. Iweins avec un courage et une résignation presque surhumains. Sa mort plonge dans le deuil nombre de familles nobiliaires de la province et de la Hollande et fait des pauvres d'Ypres qui devaient à sa générosité tant de bienfaits, d'innombrables orphelins.

COMINES

UN CABARET MIS A SAC. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit, Louis Debacker et Victor Philippaert, entraient à l'estaminet *A la Locomotive*, près de la gare. Les deux hommes étaient à peine attablés qu'ils voulurent provoquer d'autres consommateurs qui jouaient une partie de cartes; le cafetier les invita à sortir, mais les deux hommes se munirent de chaises qu'ils lancèrent dans l'étagère. Celle-ci vola en éclats ainsi que les verres et bouteilles qui y étaient rangés. Ne s'arrêtant pas là, Debacker et Philippaert s'acharnèrent sur les carreaux de vitre et le mobilier, ainsi le Café présentait-il un aspect lamentable. La scène se termina à l'arrivée des gardes-champêtres qui mirent les deux hommes en état d'arrestation.

ADJUDICATIONS. — Le mercredi 7 janvier, à neuf heures du matin, à l'Hôtel de Ville, il sera procédé aux adjudications désignées ci-après : droits de place, du marché public, du rivage, du droit du quai et d'abreuvoir, du balayage des rues et places publiques. Les cahiers des charges sont tenus à la disposition des intéressés.

WERVICQ

LE TIRAGE AU SORT. — C'est le lundi 19 janvier qu'aura lieu pour le canton, à partir de neuf heures du matin, le tirage au sort. Les miliciens inscrits pour Wervicq sont de 147, et pour Comines de 70.

LE GOUDRON INCOLORE est le remède du jour pour guérir rhumes, toux, bronchites, grippe, influenza, maux de gorge, extinction de la voix, asthme, phtisie, etc. Suivant les sommités médicales, rien ne peut rivaliser avec le goudron incolore qui est l'extrait des principes actifs du Goudron de Norvège, et qui forme la base du *Sirop Depratère*. Le Sirop Depratère fait sensation. Grâce au perfectionnement de sa préparation, il agit directement sur les muqueuses des voies respiratoires par inhalation et par absorption, sans fatiguer l'estomac comme font les autres remèdes. Outre cela, il est agréable au goût. Prix : 2 francs dans toutes les bonnes pharmacies. — Mouscron, Maes; Courtrai, Hulpiau; Comines, Van Windekens; Warneton, Vandermarlière et partout.

ÉTRENNES 1903

Du **31 Décembre au 12 Janvier 1903** à tout acheteur d'un litre de **MALAGA VIEUX à 2 fr. 50** garanti d'origine de Gomez é Hijos, **LA CONFIANCE** seule dépositaire à Roubaix, rue Ma Campagne, offrira en **PRIME** un **MAGNIFIQUE COFFRET-MEUBLE** dont nous reproduisons ci-dessous une réduction.

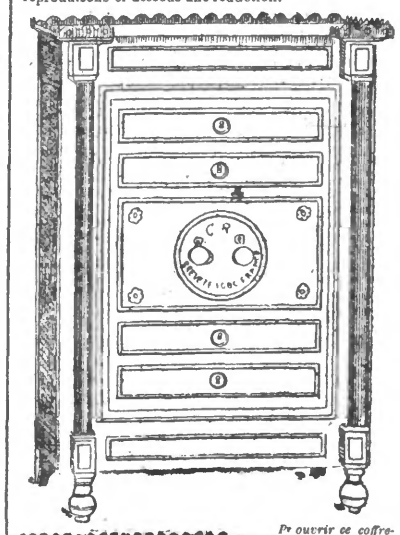

Pour ouvrir ce coffre-meuble : Mettre la combinaison des chiffres sur N° 00 et pousser à droite.

Pour changer la combinaison : Laisser la porte ouverte et dévisser légèrement les boutons. Tourner ensuite les cadrans au moyen d'une petite pointe et s'arrêter sur les nouveaux numéros que l'on aura soin de bien retenir. De la main libre appuyer sur le pêne afin de pouvoir bien revisser et fixer les boutons; pousser ensuite les boutons à droite pour fermer la porte; on pourra alors varier les combinaisons à volonté en tournant les boutons à droite : le Coffre-meuble ne s'ouvrira que sur les chiffres retenus.

La PATE et le SIROP en 24 HEURES calment les plus violentes **TOUX** et guérissent **RHUMES, GRIPPES, BRONCHITES.**

Prix : UN fr. 50

Seul dépôt Phie COUVREUR, 32, rue Neuve, à Roubaix; à Tourcoing, Bruneau; au Blanc-Seau, Sarrazin; à Mouscron, Fonder; à Tournai, Brame; à Courtrai, Hulpiau. 20752

Toux, Rhume, Bronchite
PATE ET SIROP DE NAFÉ
DELANGRENIER
70 ans de succès
30720

L'HUILE de FOIE de MORUE de NORWÈGE

est en hausse cette année, la **pêche** ayant été **mauvaise**.

Désireux de toujours livrer aux consommateurs une huile de foie de morue **absolument pure** et **irréprochable** répondant aux exigence du corps médical; je la vendrai pendant tout le cours de cette saison :

Le Litre : **1 fr. 65**, le 1/2 litre **0 fr. 85** (verre en sus) (20 centimes)

NOTA. — *Je ne vends qu'une seule qualité pure et irréprochable de provenance directe de Bergen (Norwége).*

Jules BARBRY

Botaniste-Herboriste de 1re classe de la Faculté de Lille
C. CAMBIER, phn, Successeur

11, Rue du Bois, 11, ROUBAIX

Emulsion Parfaite parfaite produite avec l'huile ci-dessus [illegible] 1 fr. 90. — 2 fr. 75 par 5 litres

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

SOCIÉTÉS DE L'U.S.F.S.A.

RACING-CLUB ROUBAISIEN. — L'équipe I du R.C.R. qui devait se rendre à Courtrai pour se rencontrer avec l'équipe I du Racing-Club de Bruxelles dans le Challenge du Football-Club de Courtrai se trouvera libre par suite du forfait de l'équipe belge. Les equipiers sont convoqués à neuf heures sur le terrain de la rue de Beaumont, en vue d'un match d'entraînement. — L'equipe II se rendra à Lille pour y rencontrer en un match amical l'équipe II de l'Iris-Club Lillois sur le terrain de cette dernière. Coup d'envoi à deux heures un quart; départ à 1 h. 13.

STADE ROUBAISIEN. — Demain dimanche, à deux heures précises, sera sifflé le coup d'envoi pour le match entre les équipes I et II, sur le terrain du pont de Croix. Amende aux absents.

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Journée du dimanche 4 janvier. — Dimanche prochain, à deux heures, terrain de l'Union Sportive Tourquennoise, boulevard Gambetta (Point-Central), *match international* entre le Football-Club Yprois et l'U.S.T.

L'équipe troisième matchera, à neuf heures du matin, à Roubaix, l'équipe première de l'Iris-Club Roubaisien. — A neuf heures un quart, terrain de l'U.S.T., match entre les Pupilles du F.B.C. Courtraisien et les Pupilles de l'U.S.T. — A huit heures, entraînement pour les équipiers quatrième et cinquième.

IRIS-CLUB ROUBAISIEN. — Dimanche prochain, sur le terrain de l'I.C.R., match amical entre la première équipe de l'Iris et la troisième de l'Union Sportive Tourquennoise. Coup d'envoi à neuf heures précises. Réunion pour l'I.C.R. à huit heures et demie, au *Cheval Blanc*.

SOCIÉTÉS INDÉPENDANTES

SPORTING-CLUB ROUBAISIEN. — Dimanche prochain a